

COORDONNATEUR DE PIAL INTERDEGRE

Référence : Circulaire N° 2019-088 du 05 Juin 2019 et annexe (VADEMECUM du PIAL)

INTITULE DU POSTE	COORDONNATEUR DE PIAL INTERDEGRE
CADRE	<ul style="list-style-type: none"> • Le coordonnateur exerce ses missions sous la responsabilité des pilotes du PIAL. Il travaille en étroite collaboration avec le SDEI, l'enseignant référent de scolarité et l'AESH référent. • Son action est conduite exclusivement au sein du PIAL pour organiser et coordonner les actions des AESH. • Professeur des écoles, directeur d'école ou membre de l'équipe pédagogique, il est recruté pour sa connaissance des besoins éducatifs particuliers des élèves et ses compétences organisationnelles et relationnelles. • Il est nommé par l'IA-DASEN sur proposition des pilotes. • Il bénéficie d'un quart de temps de décharge.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des besoins en accompagnement des élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH au sein du PIAL et renseignement des tableaux de bord utiles au pilotage départemental • Organisation des ressources disponibles en personnel d'accompagnement, en lien avec les enseignants référents de scolarité et l'ensemble des membres de la communauté éducative • Ajustement des services des AESH, en lien avec les directeur d'école et les chefs d'établissement afin de proposer un accompagnement au plus près des besoins • Suppression ou limitation des ruptures d'accompagnement. • Information, sensibilisation et participation à la formation des équipes pédagogiques et des AESH des PIAL en tant que personnel ressource. • Organisation des réunions de coordination (calendrier construit avec les pilotes du PIAL) et des réunions de régulation et d'analyse des pratiques en collaboration avec l'AESH référent.
CONNAISSANCES ET COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale de l'institution éducation nationale, dans ses spécificités 1^{er} et 2nd degrés, et connaissance de l'organisation des services supports (DSDEN et rectorat). • Connaissance générale du cadre réglementaire relatif à l'accompagnement humain en contexte scolaire ; connaissance des différents parcours de scolarisation et des partenaires de l'école inclusive (dont la MDPH) • Aisance communicationnelle et relationnelle ; sens du dialogue. • Capacité et autonomie d'organisation. • Prise d'initiatives • Maîtrise des outils numériques • Compétences rédactionnelles
SPECIFICITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité à l'échelle du PIAL • Disponibilité • Lettre de mission établie localement